

Pour pouvoir vous établir un devis dans le cadre de votre dossier CPF, merci de nous retourner ce document dûment complété

**\* Informations obligatoires**

**INFORMATIONS VOUS CONCERNANT**

Nom et prénom*			
Adresse*			
Cp / ville*			
Tél.*			
Mail*			
Situation*	<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> Autre
Si vous êtes demandeur d'emploi, merci de nous indiquer* :	Votre numéro de demandeur d'emploi	Coordonnées mail et téléphonique du conseiller qui suit votre dossier :	
		..... .....	
Nombre d'heures acquises DIF + CPF *		Montant de vos droits acquis*	

Votre formation se déroulera : \*

- HORS TEMPS DE TRAVAIL  
 SUR TEMPS DE TRAVAIL

Merci de nous indiquer vos horaires de travail :

**INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE OPCA**

Code APE (ex. 0111Z) *	
<i>Présent sur votre fiche de paie ou auprès de votre contact RH</i>	
NOM DE L'OPCA *	
<i>Vous pouvez le demander à votre service RH</i>	
<b>Remarque :</b> Si vous êtes demandeur d'emploi vous trouverez ces informations sur votre dernière fiche de paie ou auprès du service RH de votre dernier employeur.	

**INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ENTREPRISE (si votre formation se fait « sur temps de travail »)**

Raison sociale*	
Adresse*	
Cp / ville*	
Nom contact formation*	
Mail contact formation*	
Tel. contact formation	

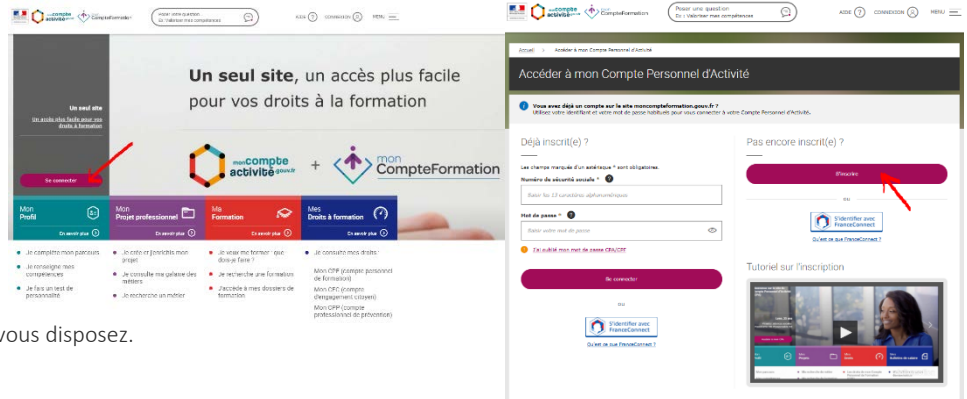
**VOTRE PROJET DE FORMATION**

	<input type="checkbox"/> LANGUES	<input type="checkbox"/> INFORMATIQUE
Langue(s) ou logiciel(s) souhaité(s)*		
Certification souhaitée*	<b>LANGUES :</b> <input type="checkbox"/> TOEIC COPANEF n° 236593 <input type="checkbox"/> BULATS / LINGUASKILL COPANEF n° 236371 <input type="checkbox"/> BRIGHT LANGUAGE <input type="checkbox"/> AUTRES .....	<b>INFORMATIQUE :</b> <input type="checkbox"/> TOSA COPANEF n° 237359 <input type="checkbox"/> PCIE COPANEF n° 237556 <input type="checkbox"/> AUTRES .....
	Type de cours souhaité	<input type="checkbox"/> Cours individuel en face à face <input type="checkbox"/> Par téléphone <input type="checkbox"/> E-Learning

Vos démarches CPF sont à faire sur le site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>

## 1 J'active mon compte

Pour ouvrir votre compte personnel de formation, il vous suffit de vous munir de votre **numéro de Sécurité sociale** et de remplir le formulaire d'inscription. Vous pourrez immédiatement accéder à votre compte, visualiser le nombre d'heures dont vous disposez.



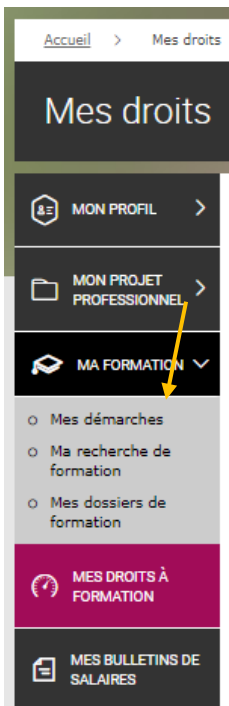
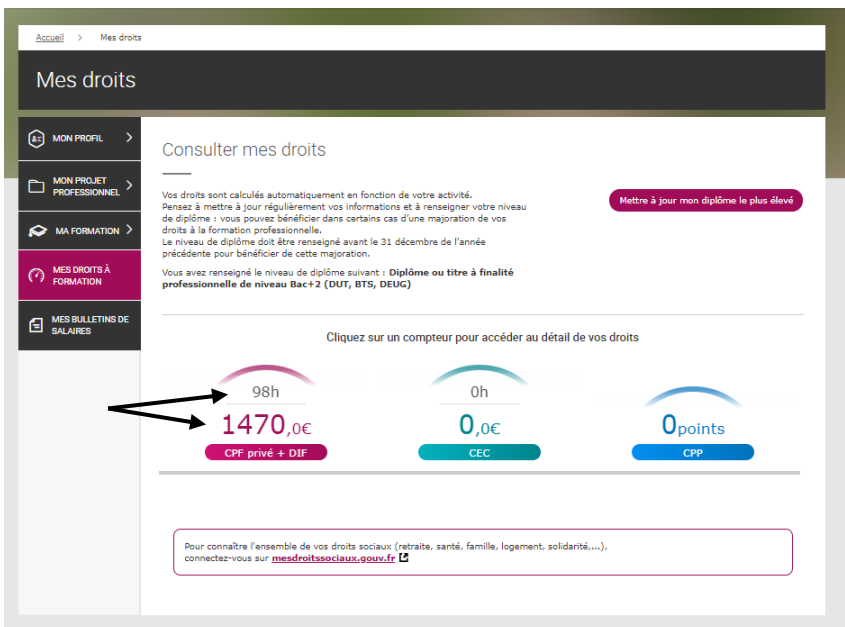
## 2 Je consulte mes droits acquis et renseigne mon profil

Vos heures de CPF acquises apparaissent sur le compteur de vos droits acquis.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les heures sont transformées en montant global. Vous n'avez rien à faire pour cela le compteur s'actualise automatiquement.

Vous devrez mettre à jour votre profil.

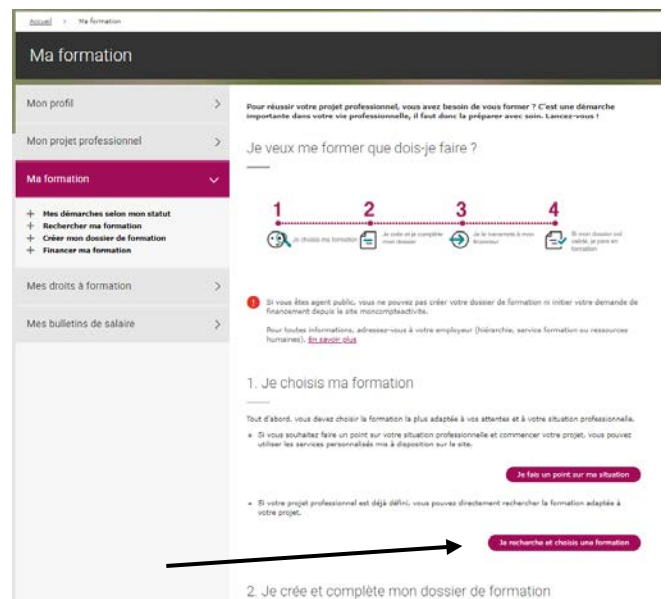
Vous pourrez également renseigner votre parcours professionnel, faire des recherches de métiers etc... et même faire un test de personnalité vous permettant de savoir quels sont les métiers qui correspondent le plus à vos compétences et votre personnalité.

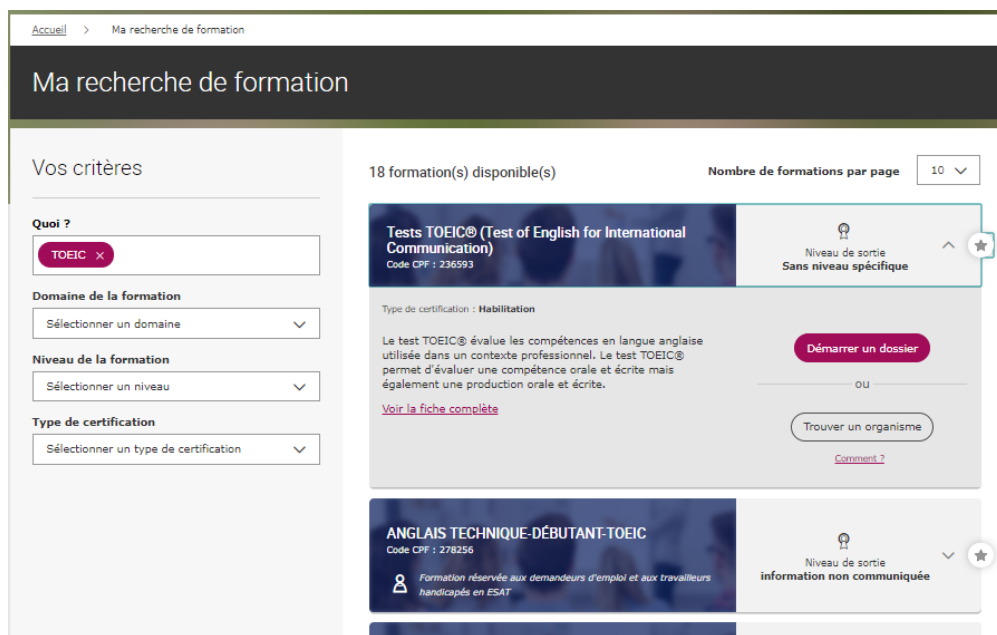


## 3 Je choisis ma formation

Avant de choisir votre formation, nous vous conseillons de cliquer sur l'onglet « Mes démarches » dans le menu de gauche. Il vous expliquera en détail la marche à suivre de la recherche de votre formation à la demande de prise en charge.

Vous pouvez dans tous les cas cliquer sur « Ma recherche de formation » ou sur le bouton « Je cherche et trouve ma formation » et renseigner les champs de recherche.





Accueil > Ma recherche de formation

## Ma recherche de formation

Vos critères

Quoi ?  
TOEIC

Domaine de la formation  
Sélectionner un domaine

Niveau de la formation  
Sélectionner un niveau

Type de certification  
Sélectionner un type de certification

18 formation(s) disponible(s)    Nombre de formations par page 10

**Tests TOEIC® (Test of English for International Communication)**  
Code CPF : 236593

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Type de certification : Habilitation

Le test TOEIC® évalue les compétences en langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel. Le test TOEIC® permet d'évaluer une compétence orale et écrite mais également une production orale et écrite.

[Voir la fiche complète](#)

Démarrer un dossier

ou

Trouver un organisme

Comment ?

**ANGLAIS TECHNIQUE-DÉBUTANT-TOEIC**  
Code CPF : 278256

Niveau de sortie : information non communiquée

Formation réservée aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés en ESAT

Vous devrez indiquer le nom de la formation ou un mot-clé ou le code CPF de la certification si vous le connaissez. Par exemple pour le TOEIC, vous pourrez saisir soit TOEIC soit le code COPANEF 236593 pour retrouver votre certification plus rapidement.

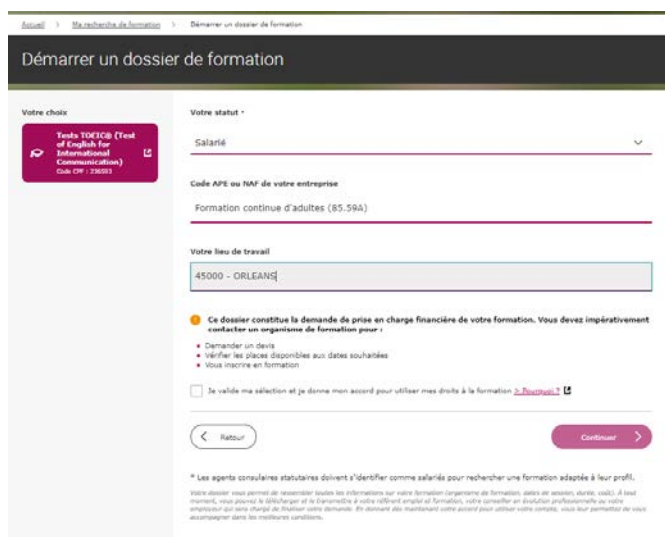
Les formations éligibles au CPF qui vous sont proposées sont obligatoirement certifiantes ou diplômantes et adaptées au marché de l'emploi.

Sélectionnez la formation que vous désirez faire puis cliquez **sur démarrer un dossier**.

## 4 Je crée mon dossier de formation

Après avoir choisi votre formation, suivez les étapes indiquées sur votre interface.

Renseignez  votre statut, le code NAF votre branche professionnelle (que vous pouvez trouver sur votre bulletin de paye), le code postal de votre lieu de travail.



Accueil > Ma recherche de formation > Démarrer un dossier de formation

## Démarrer un dossier de formation

Votre choix: Tests TOEIC® (Test of English for International Communication) Code CPF : 236593

Votre statut : Salarié

Code APE ou NAF de votre entreprise: Formation continue d'adultes (85.59A)

Votre lieu de travail: 45000 - ORLEANS

Ce dossier constitue la demande de prise en charge financière de votre formation. Vous devez impérativement contacter un organisme de formation pour :

- Demander un devis
- Vérifier les places disponibles aux dates souhaitées
- Vous inscrire en formation

Je valide ma sélection et je donne mon accord pour utiliser mes droits à la formation > [Prochaines ?](#)

[Retour](#) [Continuer](#)

\* Les agents consulaires statutaires doivent s'identifier comme salariés pour rechercher une formation adaptée à leur profil. Votre dossier vous permet de renseigner toutes les informations sur votre formation (organisme de formation, dates de sessions, durée, coût). À tout moment, vous pouvez le télécharger et le transmettre à votre représentant de formation, votre conseiller en évaluation professionnelle ou votre employeur qui sera chargé de recevoir votre demande. En demandant des renseignements votre dossier peut utiliser votre identité, sous leur garantie de vous accompagner dans les meilleures conditions.

Vous complétez votre dossier depuis votre interface en renseignant notamment vos coordonnées, votre situation, celles de votre employeur (si CPF pendant le Temps de travail), **le nom de CAP FORMATION comme organisme dispensateur de votre formation**, les informations concernant la formation choisie ainsi que le coût.

À l'issue de la saisie de votre dossier, **vous devrez enregistrer votre saisie puis adresser votre « Demande de gestion et de financement »** (ou DPC) par courrier à votre **Opca**, accompagnée :

- du programme et du devis de la formation
- Bulletin de salaire (demandé par certains OPCA)

**NB** : l'adresse d'envoi de mon dossier est disponible sur le site Internet de l'Opca.

Attention, cette demande de prise en charge doit être complétée intégralement pour être valable, faute de quoi, votre dossier risquerait d'être rejeté (organisme, date de début et de fin de session, durée en heures, coût...).

Si vous ne savez pas de quel **Opca** vous relevez, vous pouvez contacter les représentants du personnel de votre entreprise ou identifier votre **Opca** à partir de  **votre convention collective sur le site du FPSPP (www.fpspp.org - Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels)**. Si vous avez un doute sur votre niveau de prise en charge (totale ou partielle), vous pouvez consulter **les conditions de prise en charge de votre Opca**. Le coût horaire pratiqué par votre organisme de formation peut être supérieur au plafond horaire fixé par votre **Opca**. Il est alors possible qu'un reste à charge vous soit demandé. Quoiqu'il en soit, votre **Opca** vous confirmera le montant financier pris en charge avant que vous fassiez cette formation.

## 5 L'OPCA instruit mon dossier

Une fois votre « Demande de gestion et de financement » (ou DPC) transmise, votre Opca instruit votre dossier et le financement de votre formation. Cette phase est plus ou moins longue car cela nécessite l'accord du ou des financeurs. **Une contribution financière pourra vous être demandée (reste à charge)**. Dès que votre dossier est validé, les heures de votre compte sont bloquées et vous ne pouvez plus les utiliser pour une autre formation.

Il ne vous reste plus qu'à suivre votre formation, comme vous vous y êtes engagé !